plus mal encore. C'est pourquoi il mentit, de façon assez peu convaincante; mais comme Bryce le soutient, il parvint à rester loyal à la fois envers ses amis et envers son pays.

Pourquoi Norman s'est-il suicidé?

Je ne suis pas un expert en matière de suicide et les Affaires extérieures ont choisi de n'en consulter aucun. Plusieurs commentateurs, notamment Taylor et Bowen, ont avancé certaines explications en se basant sur des données comme l'éducation que Norman avait reçue au Japon, où il avait pu découvrir la tradition du hara-kiri; son rejet de la doctrine chrétienne qui exècre le suicide; et sa prédilection pour les philosophes grecs, Épicure en particulier. Pearson a souligné l'extrême fatigue qui s'était abattue sur Norman à la suite de son intense activité diplomatique lors de la crise de Suez, tandis que l'épouse de Norman a émis des doutes au sujet des somnifères prescrits par le Dr Doss, qui restaient sans effet la nuit mais le maintenaient dans un état d'épuisement pendant la journée.

Chacune de ces données apporte sans doute un élément d'explication à la tragédie. Au coeur du débat, toutefois, s'affrontent deux thèses opposées. Certains, en effet, à l'instar du sous-comité du Sénat et de Barros, ont vu dans ce suicide, de façon irréfutable, un aveu de culpabilité, tandis que d'autres ont pensé, comme la majorité des Canadiens, que Norman, selon ses propres termes, n'avait pu se résoudre à revivre le supplice qu'il avait subi de 1950 à 1952.

Dans ses moments calmes, Norman admettait volontiers que les interrogatoires auxquels il avait été soumis de 1950 à 1952 avaient été menés avec civilité et dans un grand souci d'équité. T. N. Guernsey, qui avait dirigé ces séances au nom de la GRC, insiste avec raison pour corriger le terme "interrogatoires" en le remplaçant par "entrevues". King Gordon, entre autres, chercha à convaincre Norman que l'influence du sous-comité du Sénat s'effritait et qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter. En fait, personne à Ottawa n'avait engagé de démarches en vue de le convoquer pour un nouvel interrogatoire et Pearson lui avait écrit à plusieurs reprises pour le rassurer à ce sujet. Rien n'y fit, cependant; et dans la confusion de son esprit, il s'exagéra grandement l'épreuve qu'il avait traversée en 1951-1952. Il fut informé, avec justesse, que les membres du sous-comité du Sénat avaient sollicité une nouvelle preuve et reformulé les anciennes accusations. William Rusher, assistant de l'avocat en chef Morris, a montré dans son livre Special Counsel, avec documentation complète à l'appui, jusqu'à quel point Norman était devenu, en même temps que Pearson, une cible de choix. Au sujet du suicide, Rusher a écrit : "...Norman avait été mon ennemi et celui de tous ceux qui aiment la liberté"